

3 ans d'actions

Que faut-il retenir ?

Développement, solidarité, amélioration du cadre de vie, le Département agit pour l'avenir de la Haute-Vienne et le bien-être de ses habitants.

Tour d'horizon non exhaustif des actions menées depuis 2015.

Le Département a cofinancé sur les 3 dernières années plus de 3 000 projets de communes et communautés de communes, pour la rénovation de centres-bourgs, la sauvegarde du patrimoine, l'assainissement, l'aménagement d'espaces socio-culturels, sportifs et de bâtiments communaux ou encore pour le maintien des commerces et services de proximité. Par ces investissements, il agit en faveur du développement de la Haute-Vienne et de son dynamisme économique. En effet, les travaux menés contribuent à remplir les carnets de commande du BTP et à soutenir l'emploi local. Ils participent en outre à l'amélioration de votre cadre de vie.



La halle de Mortemart.



La station-service communale de Saint-Laurent-sur-Gorre.



La nouvelle piscine d'Isle a ouvert ses portes cet été.

DYNAMISER, AMÉNAGER...

Sur le terrain

DEUX STATIONS-SERVICE COMMUNALES POUR FACILITER LA MOBILITÉ EN ZONE RURALE

Après Coussac-Bonneval, Saint-Laurent-sur-Gorre s'est équipée cette année d'une station-service "automate". L'opération a bénéficié du soutien de l'agence technique départementale (Atec87) et d'une aide de 30 000€. Le succès est au rendez-vous, démontrant l'utilité de ce service pour les populations locales.

TRANSFORMATION DU CENTRE-BOURG À MORTEMART

Restauration de la halle datant du XVII^e siècle, aménagement de la place Royale, de la place du château des Ducs et dernièrement de la place des Carmes... La physionomie du centre-bourg de Mortemart, classé depuis 2011 parmi Les plus beaux villages de France, a bien changé ! Plus de 180 000€ de financements départementaux ont été alloués à cette opération.



Aire de covoiturage de Lanaud le long de l'A20.

DANS L'AGGLO ÉGALEMENT...

Le Département accompagne aussi les projets de l'agglomération de Limoges. Illustration à Isle, avec le cofinancement des travaux de rénovation de la piscine. 332 528€ ont été accordés pour une transformation totale. Bassins, vestiaires, douches, installation de panneaux photovoltaïques pour chauffer l'eau, tout est neuf et largement apprécié par la population dès cet été !

Faciliter les déplacements

Le Département entretient et sécurise au quotidien 4 000 km de routes départementales, mais il crée également de nouvelles infrastructures. Ainsi en février 2016 inaugurerait-il la déviation de Mézières-sur-Issoire, qui a changé la vie des habitants de ce bourg, jusqu'alors traversé quotidiennement par 1 500 poids-lourds. Autre gros projet : l'aménagement à l'Est de l'agglomération de Limoges. L'axe nouveau reliera l'A20 à la RD 941 en évitant les traversées de Feytiat et Panazol (respectivement 13 700 et 9 871 véhicules/jour traversent aujourd'hui ces communes). L'enquête publique doit débuter en janvier 2019.

Le département investit également pour la création d'aires de covoiturage. 22 sont ouvertes actuellement et toutes les aires hors centre-ville sont équipées d'éclairage solaire. •

AGRICULTURE

Une politique évolutive, à l'écoute des besoins des agriculteurs et des consommateurs

Le Département vient d'**ouvrir aux apiculteurs son dispositif d'aide aux investissements** dans les exploitations agricoles. Déjà en 2017, il avait mis en place **un accompagnement renforcé pour les agriculteurs haut-viennois**, à travers une aide aux investissements sur les bâtiments d'élevage et un soutien particulier à l'installation de nouvelles productions maraîchères, volailles, œufs et petits fruits. Le but : développer une offre suffisante pour répondre à la demande en circuit court. Car cette façon d'acheter a le vent en poupe et c'est tant mieux !



Afin d'encourager l'utilisation de denrées locales dans la restauration collective, **le Département a lancé Agrilocal87 en 2016**. Aujourd'hui, plus de 100 fournisseurs sont connectés à cette plateforme en ligne et vendent de la viande, des fruits, légumes, fromages, yaourts, huile (tournesol, colza), poisson frais ou fumé, pâtes fraîches, pain de campagne... En 2017, 47 tonnes de produits ont été écoulés sur Agrilocal87, générant un chiffre d'affaires de 176 000 € pour les agriculteurs. •



Le Département soutient les investissements des agriculteurs.



Agrilocal87 a facilité l'arrivée des produits locaux dans les cantines.

LE TRÈS HAUT-DÉBIT EN HAUTE-VIENNE : ON EN EST OÙ ?

Pour les entreprises, à la maison, dans les services publics... l'accès au très haut débit est devenu essentiel et nos besoins augmentent constamment ! Comment se déploie le très haut-débit dans le Département ? On vous explique tout.

Dans 18 communes de l'agglomération de Limoges, zone d'habitat dense donc plus rentable, c'est l'opérateur privé Orange qui déploie la fibre. Pour la zone rurale, où l'initiative privée est défaillante, le Département a adopté dès 2015 un ambitieux plan de déploiement du haut et très haut-débit, s'appuyant sur deux solutions techniques :

- **la montée en débit ADSL** : les centraux téléphoniques dans les bourgs ruraux sont "fibrés". Cela garantit un débit de 8 à 30 Mbit/s aux abonnés dans un rayon de 4 à 5 km (suffisant pour regarder la télévision sur internet par exemple).



- **la construction d'un vaste réseau public de fibre optique**. Destiné à desservir 31 000 logements et locaux haut-viennois d'ici 2020 (une seconde phase est prévue pour 2021), il est déployé par Dorsal (service public du numérique sur le territoire Limousin) et cofinancé par les communautés de communes, le Département, la Région, l'État et l'Union Européenne.

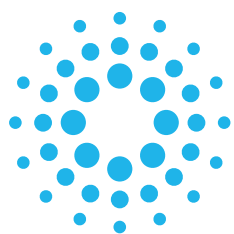
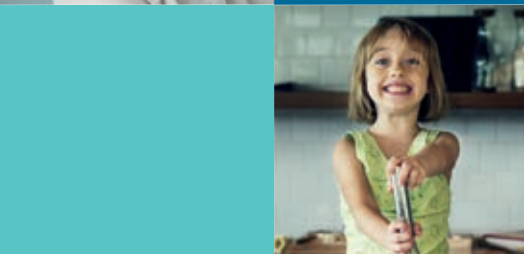
DERNIÈRE MINUTE

Dans le cadre du plan national très haut débit, le gouvernement a ouvert **un dispositif "d'appel à manifestation d'engagements locaux"** (Amel) qui consisterait à confier à des opérateurs privés la desserte de territoires qui relèvent actuellement de l'initiative publique. Parallèlement, l'État a émis des réserves sur la poursuite du financement de la construction de ces réseaux d'initiative publique s'il n'avait pas "la certitude que l'investissement privé ait été mobilisé au maximum". Par conséquent, **l'Assemblée départementale vient de demander à Dorsal de lancer avant le 31 décembre un Amel couvrant toute la Haute-Vienne**. •

3 CHIFFRES CLÉS

Environ **4 000 lignes** ont bénéficié d'une **montée en débit**.

80 zones d'activités et **34 collèges** sont aujourd'hui fibrés.



Haute-Vienne santé

la complémentaire solidaire pour tous



PROTÉGER LES PLUS FRAGILES

"HAUTE-VIENNE SANTÉ" : DÉMARRAGE RÉUSSI POUR LA COMPLÉMENTAIRE SOLIDAIRE POUR TOUS

En partenariat avec Actiom, association d'assurés, le Conseil départemental propose depuis septembre une complémentaire santé à prix négociés, accessible à tous les Haut-Viennois. L'objectif est de lutter contre le renoncement aux soins. Haute-Vienne santé s'appuie sur 5 contrats de complémentaires santé, offrant 12 niveaux de garanties, pour répondre aux attentes des actifs, familles, seniors à partir de 60 ans sans limite d'âge à la souscription, ni sélection médicale. En un mois, Haute-Vienne santé a reçu 3 600 appels.

UN TÉLÉPHONE D'URGENCE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Dès novembre 2015, la Haute-Vienne a activé le dispositif de télé-protection "grave danger". Depuis, certaines victimes de violences conjugales peuvent bénéficier d'un téléphone d'urgence. Cet appareil dispose d'une touche préprogrammée, qui permet de joindre directement un service de téléassistance. Celui-ci évalue l'urgence et contacte, si besoin, la police ou gendarmerie pour une intervention rapide.

QUELLES ACTIONS POUR ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE ?

À l'horizon 2030, un tiers de la population haut-viennoise sera âgé de plus de 60 ans. Les besoins en termes d'accueil et de maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées vont donc s'accroître. Face à ce défi, le Département agit sur deux fronts : la construction de logements adaptés en zone rurale et l'ouverture de lits en Ehpad.



Logements adaptés à Saint-Pardoux

Les logements adaptés

Dotés d'équipements spécifiques (volets roulants, chemins lumineux, revêtements non glissants, etc), 100% accessibles et situés en centre-bourg près des commerces, les logements adaptés offrent une solution entre le maintien à domicile et l'entrée en établissement. À ce jour 66 sont occupés, et 15 sont en cours de travaux ou d'étude. Et l'Assemblée départementale vient de voter un nouveau programme pour la construction de logements dans 11 communes, disposant d'un Ehpad.

L'objectif est de créer des complémentarités : prise de repas dans l'établissement, participation aux animations...

Les hébergement des personnes âgées dépendantes

Le Département œuvre pour l'ouverture de places. Il a obtenu 35 nouveaux lits à répartir sur des établissements existants, auxquelles vont s'ajouter 50 places dans le futur Ehpad de Boisseuil. Le Département va d'ailleurs consacrer 1M€ à la construction de cet établissement, qui ouvrira fin 2020. Il disposera d'une unité Alzheimer et d'une unité pour personnes handicapées vieillissantes. Plus novateur, un habitat alternatif de logements adaptés, mais non médicalisés, pour personnes âgées moins dépendantes et pouvant vivre à domicile, lui sera rattaché. Il sera accompagné d'une plateforme de services qui permettra une mutualisation des moyens de restauration, de suivi, etc. •



85 nouvelles places seront ouvertes en Ehpad.



Châluset a attiré plus de 22500 visiteurs cet été.



Des travaux pour allonger le circuit de visite.



Les façades rénovées du château de Rochechouart.

FAIRE RAYONNER LA HAUTE-VIENNE

Châluset, Rochechouart, Saint-Pardoux... le Département mise sur son patrimoine pour développer le tourisme et l'offre de loisirs pour les Haut-Viennois.

Depuis maintenant 20 ans, le site de **Châluset** connaît d'importants aménagements. **Près de 5 M€ ont été investis pour valoriser ce patrimoine datant du Moyen-Âge.** Le chantier qui s'achève ce mois-ci, de 245 000 €, vise à créer un cheminement piétonnier sécurisé. Les visiteurs vont désormais pouvoir pénétrer dans la cour jusqu'au pied du donjon de la forteresse-haute, au cœur de l'une des parties les plus remarquables du site. Par ailleurs, une application de reconstitution 3D, produite en 2016 par le Département, permet à chacun de comprendre l'histoire de la forteresse.

À **Rochechouart**, le Conseil départemental a achevé la restauration du château. Un chantier colossal lancé en 2015, qui a permis la rénovation de l'ensemble des façades et toitures, pour un montant de 3,6 M€. Par ailleurs, **2 salles retraçant l'histoire de ce château Renaissance ont été ouvertes à l'été 2017.** Coût de l'extension : 220 000 €.



L'une des nouvelles salles sur l'histoire du château.



La piscine du lac de Saint-Pardoux.

Le lac de Saint-Pardoux constitue l'un des **sites touristiques majeurs de la Haute-Vienne.** Il a bénéficié ces dernières années d'un vaste programme d'équipement. L'ouverture de la piscine et toboggans extérieurs a largement stimulé la fréquentation du lac : 350 000 personnes s'y sont rendues cet été, comme en 2017. L'été dernier, c'est **une piste cyclable reliant Santrop à Chabannes qui a été aménagée**, pour un montant de 600 000 €. Elle est connectée à la **liaison véloroute ouverte concomitamment entre le lac de Saint-Pardoux et le lac d'Uzurat à Limoges.** Ce nouvel itinéraire propose une trentaine de kilomètres aux cyclotouristes ou amateurs de balades.



Les archives départementales.

Patrimoine : coup de jeune pour les Archives départementales

Pour augmenter la capacité de stockage et améliorer les conditions de conservation des documents, le Département a engagé en juin 2017 un vaste programme de travaux sur ce bâtiment construit dans les années 80, pour un montant de 12 M€. Le chantier avance : à la fin de l'année le clos couvert sera achevé, l'isolation des façades réalisée et l'ensemble des locaux accessibles au public seront rénovés. Une première phase de déménagement des ouvrages pourra être engagée début 2019 permettant ensuite la rénovation intérieure des magasins de stockage existants. •

pour en savoir +

Le Département organise **une réunion publique, le mercredi 28 novembre à 18h30 à l'Espace du Couzou à Boisseuil.** Vous pourrez poser vos questions aux élus départementaux en direct dans la salle ou auparavant sur le site internet et les réseaux sociaux du Département (sur Twitter, utilisez le **#3AnsActions87**).